



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE



RESIDENCE TI KERENTREE
PONT L'ABBE

Décembre 2023

SOMMAIRE



- 02.** Pourquoi un projet de vie sociale et partagée ?
 - 03.** L'histoire de la résidence
 - 04.** La résidence
 - 05.** L'implication de la Fondation Massé-Trévidy
 - 06.** Le projet
 - 07.** Les animations proposées
- 

POURQUOI UN PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE ?



Il symbolise l'engagement, de tous, autour du projet de vivre ensemble.

Il a pour objectif de présenter les valeurs et les principes que nous portons au quotidien :

- favoriser le vivre ensemble pour limiter le risque d'isolement des habitants, développer la vie collective au sein de l'habitat, permettre aux habitants de s'insérer dans la vie du quartier et de la commune, pour déployer ou maintenir les liens sociaux
- proposer la mise en place d'activités destinées à l'ensemble des habitants, telles que des activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles, effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat.



Le présent projet a été élaboré avec les habitants. Plusieurs réunions ont permis de définir les valeurs communes et les orientations.

En termes d'animations, les habitants sont également force de propositions. Le programme s'adapte donc aux besoins et aux souhaits des habitants.

Le projet est réinterrogé régulièrement. Une réunion avec l'ensemble des habitants est organisée tous les trimestres.

Le projet est décliné en charte. Elle a été élaborée avec les habitants et elle peut évoluer en fonction des besoins et des envies.

Le règlement de fonctionnement a également été réfléchi avec eux et est réajusté en fonction des situations et du contexte.

Les professionnels et les habitants sont engagés dans une démarche participative.

Bien-vivre ensemble

Respect

Discussion

Différence

Courtoisie

Tolérance

Ecoute

Partage de moments de vie en commun



02

L'HISTOIRE DE LA RÉSIDENCE

La Fondation Massé-Trévidy, reconnue d'utilité publique, intervient auprès des personnes en difficultés. Symbole de la solidarité au cœur du Finistère, elle se définit comme la Fondation de tous les âges.

Répondre aux besoins du territoire



Le bâtiment actuel abritait une maison de retraite. La vétusté des lieux a amené la Fondation à questionner le devenir. Face au défi de l'adaptation de l'offre au vieillissement de la population, en partenariat avec le Logis Breton, la Fondation Massé Trévidy a souhaité défendre le projet d'une résidence sociale afin de répondre aux besoins de la population du territoire du Pays Bigouden Sud. En cohérence avec les orientations départementales, de la Communauté de Communes, la résidence a été pensée pour être une étape dans le parcours de vie de personnes autonomes retraités, vivant dans un logement inadapté, souffrant d'isolement et ou ayant des revenus modestes. Ce projet vise à prévenir la perte d'autonomie, à lutter contre l'isolement et à pallier aux risques liés au mal logement.

Une offre innovante pour une population ciblée

La résidence Ti Kérentrée est un habitat inclusif. Elle s'adresse à un public ciblé : les personnes retraitées, autonomes mais en situation de fragilité.

Elle vise à :

- offrir un logement dont le coût du loyer est modéré
- préserver et stimuler l'autonomie grâce à un logement fonctionnel
- rompre l'isolement, recréer ou restaurer les liens sociaux
- offrir aux habitants l'accessibilité aux services et commerces du fait de sa proximité du centre ville de Pont-L'abbé.



LA RESIDENCE

UN LOGEMENT INDIVIDUEL,
DES ESPACES COLLECTIFS

Chaque habitant dispose de son logement.

La résidence est constituée de 16 appartements privatifs, du T1 au T3. Les logements sont accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les habitants sont avant tout des locataires indépendants, acteurs de leur vie, maîtres de leurs décisions et de leurs choix.



Des espaces collectifs accessibles

Une salle commune équipée d'une cuisine est accessible à tous les habitants. Elle est meublée : tables, chaises, télévision. Des jeux et du matériel de loisirs créatifs sont à disposition.

A chaque niveau, des petits salons aménagés permettent aux habitants de se retrouver et d'échanger.

Au rez-de-chaussée, une buanderie (lave-linge et sèche-linge) peut être utilisée grâce à des jetons.

Un espace extérieur (terrasse, espaces verts) borde la résidence et est accessible pour les habitants.



Un chez soi, sans être seul



L'IMPLICATION DE LA FONDATION

Gestion du bâtiment

Le Logis Breton, bailleur social est propriétaire du bâtiment.

La Fondation est gestionnaire de la résidence.

Une astreinte est assurée par les cadres.

Les habitants ont donc la possibilité de contacter un professionnel, 24 h /24, 7j/7, en cas de problème urgent.

Animation, lien social

Une animatrice de vie sociale oeuvre au profit des habitants. Elle est présente du lundi au vendredi. Elle dispose d'un bureau au sein de la résidence. Elle propose des animations collectives et des sorties. Elle peut aussi, ponctuellement, accompagner les résidents individuellement.

Entretien des locaux et des extérieurs

Des agents assurent l'entretien des locaux collectifs. Ils interviennent une fois par semaine. Ils s'assurent également, que tous les résidents vont bien, lors de l'absence de l'animatrice.

Un ouvrier d'entretien a pour mission de veiller au fonctionnement des équipements collectifs et coordonne la maintenance. Il peut intervenir pour des petites réparations.

LE PROJET



Qui sommes nous ?

Ce qui nous réunit

De 62 ans à 93 ans.

Il y a un intérêt des habitants à venir y habiter et à rester.

Les raisons de l'emménagement peuvent être différentes :

rapprochement familial, ancien logement trop grand ou plus adapté ...

Chaque habitant partage le souhait d'avoir son propre logement tout en bénéficiant d'un collectif. L'objectif est de garder son autonomie.

La résidence est située à Pont-L'abbé et elle permet d'être en proximité du centre-ville et des services.

Les actions collectives menées répondent à un manque de lien. La résidence crée du lien entre ses habitants.

Pour autant, il y a un respect du rythme et des souhaits de chacun. Les sorties et les activités sont des propositions et non une obligation.

Le fonctionnement demande un temps d'adaptation pour chaque nouvel habitant.

La taille de la résidence, qualifiée de « petite structure », permet de se connaître.

Le projet doit être présenté à chaque personne qui souhaite intégrer un logement. Ce n'est pas un immeuble classique. Il y a un véritable projet autour du collectif. Il faut être prêt à partager cela avec les autres habitants.

Pour un certain nombre de personnes, le domicile de « toute une vie » ne correspond plus aux besoins : trop grand, pas adapté, éloigné des services... Le déménagement est une étape.

Il faut faire le « deuil » de son ancien logement, de son quartier.

Le rôle de l'animatrice de vie sociale est d'accueillir le nouvel habitant et de guider la personne dans la connaissance du nouvel environnement.

Chacun dispose de son logement et peut recevoir à sa guise.

Le maintien des liens familiaux est important.



LE PROJET



Soutien à l'autonomie de la personne

Chaque habitant conserve son autonomie.

Il a le libre choix des intervenants à domicile qui peuvent apporter une aide dans la préservation de l'autonomie (IDE, Kiné, Auxiliaire de Vie Sociale, portage de repas ...).

L'animatrice établit avec chaque habitant un projet d'accompagnement personnalisé.

Il s'agit d'un temps important : recueil de l'histoire de vie. *« Qui vous êtes ? »*

Les besoins, les souhaits, les goûts et les habitudes.

« On voudrait, On ne peut pas. Ce que je ne peux pas faire. Qui m'aide ? »

Le PAP permet de mieux adapter l'accompagnement. Il est révisé en fonction de l'évolution de la situation de chaque habitant.

Il ne se substitue pas à l'accompagnement proposé par les partenaires (services sociaux) et/ou par les proches.

Par ailleurs, la présence de l'animatrice est rassurante. Elle est identifiée et elle peut-être sollicitée pour les questions du quotidien.

Si le maintien à domicile n'est plus possible, l'animatrice se saisit des ressources du territoire pour envisager d'autres solutions.



La veille et la sécurisation de la vie à domicile

Tous les habitants s'accordent sur l'importance du bien-vivre ensemble.

Le respect est une notion essentielle : de la différence, de l'intimité, le non- jugement.

La bienveillance est de mise.

Les habitants sont vigilants les uns aux autres, sans être intrusifs. L'entraide est présente.

L'animatrice de vie sociale régule la vie collective : médiation, bien-vieillir ensemble.

Une astreinte est assurée par les cadres. Les habitants ont la possibilité de l'interpeller en contactant la résidence Kerborc'his (un des EHPAD du territoire).

LE PROJET

Le soutien à la convivialité et l'aide à la participation sociale et citoyenne

De nombreuses animations et sorties sont proposées. L'animatrice et les habitants s'appuient sur les actualités du calendrier et de la commune.

Les habitants sont très satisfaits des animations proposées.

De nombreux partenariats et collaborations sont développés.

Un lien fort avec les habitants du quartier existe et notamment avec les bénéficiaires du dispositif DGA VYV (logements accompagnés pour personnes en situation de handicap) et les résidents de l'EHPAD géré par le CCAS.

Des activités communes sont également élaborées avec les EHPAD du Pays Bigouden Sud. Tout au long de l'année, des sorties communes sont organisées.

Des animations intergénérationnelles ont été mises en place avec le service jeunesse de la Communauté de Communes. Une diététicienne du centre de santé a animé un atelier prévention santé à destination des habitants. La MPT propose des animations et le prêt de jeux pour les habitants. Des partenariats culturels ont été créés : cinéma de Penmarc'h, ciné-club du pays Bigouden, Klaxon rouge.

Les habitants de Ti Kérentrée sont intégrés dans la vie de la commune. L'animatrice se saisit des opportunités locales et des ressources du territoire. Son action et ses missions sont identifiées par les différents acteurs

LES ANIMATIONS PROPOSÉES



Au sein de la résidence

Jeux : société, mémoire
Activités manuelles
Décoration de la résidence au fil des saisons
Gym douce
Cuisine
Café presse
Ateliers bien-être
Temps conviviaux : goûter, repas
Expositions d'oeuvres au sein de la résidence
Atelier prévention santé

A l'extérieur

Marche
Médiathèque et Maison pour tous
Bals dansants
Visites : exposition, miellerie, conserverie, criée,
expositions, villes et villages voisins
Cinéma (ciné club et Cinéville)
Bowling
Marché hebdomadaire
Pique-nique

Solidarité

Participation à l'organisation de la
semaine bleue
Tricot dans le cadre de la Penmarc'h rose
Fête des voisins : Ti Kérentrée, EHPAD du
CCAS, école maternelle



RÉSIDENCE TI KÉRENTRÉE



3, rue de Kérentrée
29120 PONT- L'ABBE
contact : 06.77.94.50.49

Fondation Massé-Trévidy